

Melilla: Le Conseil de l'Europe demande à l'Espagne une enquête

15.07.2022 Melilla: Le Conseil de l'Europe demande à l'Espagne une enquête

Le Conseil de l'Europe demande à l'Espagne une enquête « indépendante, complète et efficace » sur le massacre de Melilla

La commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, a indiqué que la coopération hispano-marocaine conduit à des actions « qui peuvent exposer les migrants et les demandeurs d'asile au risque de violations des droits de l'homme ».

La commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, a demandé « une enquête indépendante, complète et effective » au ministre de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska , sur les événements du 24 juin entre Nador et Melilla, où, selon l'ONG, 37 personnes sont décédées .

« J'exhorte les autorités à mener une enquête indépendante, complète et efficace sur ces événements. De mon point de vue, les circonstances et les politiques plus larges liées à la coopération migratoire de l'Espagne avec le Maroc devraient être examinées en particulier », a souligné Mijatovic dans un communiqué. lettre envoyée le 1er juillet et rendue publique ce mercredi. La lettre ajoute également l'objectif de « prévenir de futures tragédies et de s'assurer que les politiques actuelles ne violent pas les normes des droits de

l'homme ».

Le commissaire a également indiqué que la coopération hispano-marocaine débouche sur des actions « qui peuvent exposer les migrants et les demandeurs d'asile à des risques de violation des droits de l'homme ». « Il s'agit du plus grand nombre de décès enregistrés ces dernières années pour accéder aux villes de Melilla et de Ceuta ; l'usage de la violence par tous les acteurs a été condamné et j'ai remarqué qu'il existe de nombreuses allégations concernant l'utilisation excessive des responsables marocains contre personnes qui ont essayé d'escalader la clôture », indique la lettre.

Le commissaire affirme être conscient que les États ont le droit de contrôler leurs frontières et de coopérer avec d'autres pays, mais rappelle que « cela doit être fait dans le plein respect de toutes les normes internationales applicables en matière de droits de l'homme ». « Il est crucial que les États membres du Conseil de l'Europe ne contribuent pas, directement ou indirectement, aux violations des droits de l'homme par des mesures prises pour renforcer leur coopération migratoire avec des pays tiers », a déclaré Mijatovic.

Violation des droits de l'homme

La semaine dernière, Marlaska a défendu les actions de la Garde civile et de la gendarmerie marocaine en indiquant qu' « ils ont agi » selon « des paramètres nationaux et internationaux avec proportionnalité et adaptation à la situation spécifique ». « Vous ne pouvez pas permettre la violation de l'intégrité physique de nos forces de sécurité »,

a souligné le ministre de l'Intérieur.

Pour cette raison, Mijatovic a rappelé au ministre espagnol que garantir la disponibilité d'itinéraires sûrs et légaux en nombre suffisant « est un élément crucial d'une approche conforme aux droits de l'homme pour lutter contre la migration irrégulière et empêcher les personnes d'entreprendre des voyages dangereux ».

Marlaska a répondu mardi à Mijatovic et a assuré que « des enquêtes sont en cours pour clarifier les circonstances de ce qui s'est passé », en référence aux procédures ouvertes par le bureau du procureur général de l'État et le médiateur.

Le ministre, qui partage avec le commissaire « la douleur de l'Espagne pour les morts qui se sont produites », assure dans sa réponse que la protection et la promotion des droits de l'homme et leur intégration dans l'ensemble du système international de protection « sont des priorités pour notre pays ». Elle rappelle que, depuis 2018, il y a eu 177.099 arrivées irrégulières en Espagne par voie maritime et certifie « le respect des droits de l'homme au Maroc, qui empêche des dizaines de milliers de départs irréguliers vers l'Europe ».

Publico, 13 juillet 2022

Source

: <https://moroccomail.fr/2022/07/15/melilla-le-conseil-de-leurope-demande-a-lespagne-une-enquete/>